

Editorial



Crèche de Vernonnet

Savoir dire merci à Dieu

Comme Jésus, qui rend souvent grâce au Père, nous sommes, nous aussi, invités à dire merci à Dieu dans notre prière quotidienne. Prendre conscience du don de Dieu, de sa présence dans nos vies de ses innombrables bienfaits nous permettra de grandir dans la foi. Mgr Jacques David, ancien évêque de notre Diocèse disait souvent : « Avant de se coucher, il faut trouver au moins 3 raisons de rendre grâce à Dieu ».

En cette fin d'année, nous avons retenu 4 raisons de nous réjouir :

- A Noël, Dieu nous envoie un Sauveur : Admirez, honorons, adorons ensemble le Seigneur qui vient nous rejoindre en se faisant si petit pour nous.

- Les bienfaits de Dieu au cours de l'année qui s'achève : l'année 2023 est sur le point de s'achever avec son lot d'épreuves, de joies et de peines. Il est tellement facile de ne voir que le négatif et d'oublier tout ce que Dieu a pu faire pour nous.

- Mgr Olivier de Cagny, notre nouvel évêque installé à Evreux le 9 septembre dernier, a pris comme devise « Témoigner de l'Évangile de la grâce de Dieu » (Actes 20), qui résume bien tout ce qu'il veut vivre avec nous.

- De toutes les initiatives et bonnes volontés que l'Esprit Saint suscite au sein de nos communautés : en nous émerveillant de ce qui est beau et bon, nous pouvons mieux accueillir et écouter la vie. Notre regard devient plus compatissant en nous concentrant sur les moments de joie.

Rendre Grâce, c'est donc à la fois une action de remerciement, une attitude du cœur et de reconnaissance pour tous les bienfaits que Dieu nous offre. Rendre grâce procure la Joie et la Paix. En observant les bienfaits de Dieu nous obtenons un apaisement intérieur et une force pour continuer à le suivre et à vivre de son message.

Enfin, le merci du chrétien culmine dans l'eucharistie, mot qui signifie d'abord « action de grâce ». Par l'eucharistie, les grâces reçues refluent vers leur source. Nous exprimons notre reconnaissance au Père de nous avoir créés, sauvés et sanctifiés dans son Fils par l'Esprit ; « Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire, de t'offrir notre action de grâce, Père Très Saint ».

Cultivons donc un esprit de gratitude envers Dieu, reconnaissons sans cesse ses bienfaits. Tout ce que nous pouvons identifier de bon, de noble et de précieux dans notre vie, trouve véritablement sa source en Lui.

Saint et heureux Noël à tous ! Bonne année 2024.

*Père Balthazar
et les membres de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP)*



Célébrations du temps de Noël

Dimanche 24/12	NUIT DE NOËL	17 h 00 : VEILLÉE DE NOËL à TOURNY 19 h 30 : VEILLÉE DE NOËL à VERNONNET
Lundi 25/12	NATIVITÉ	10 h 30 : MESSE à ECOS
Dimanche 31/12	SAINTE FAMILLE	10 h 30 : MESSE à GIVERNY
Samedi 6/01	EPIPHANIE	18 h 00 : MESSE à PORT-MORT
Dimanche 7/01	EPIPHANIE	10 h 30 : MESSE à TOURNY

Rendre grâce pour la journée de rentrée paroissiale « Saint-Nicaise » du 8 octobre

Je garde bon souvenir de cette journée ensoleillée. Les participants m'ont donné le sentiment d'être contents d'être là. J'ai été touché par le témoignage d'Elise et de Florent de retour des JM de Lisbonne : fatigués mais heureux de rencontres hors du commun. D'autres membres de notre communauté, visiteurs de personnes malades ou isolées, témoignent qu'ils sont gratifiés au-delà de ce qui est imaginable.

Patrice Demonchy



Nous avons participé avec joie à la journée paroissiale, en famille. C'était l'occasion de rencontrer les personnes qui s'engagent gratuitement au service de la paroisse et ont envie de partager la bonne nouvelle de Jésus qui les fait vivre. Il est bon de se rendre compte que même s'il manque encore des bonnes volontés, de nombreuses personnes s'engagent dans la paroisse et la font vivre. Elles permettent à tous ceux qui frappent à la porte de la paroisse, de recevoir un sacrement, une bénédiction, un soutien, un accueil....

Il reste de la place pour s'engager dans la paroisse : c'est aussi une Joie, car ce jour-là, Enzo, un ancien jeune de l'aumônerie,

et Philippe, un nouveau paroissien, ont accepté d'aider Stéphanie pour accompagner les jeunes collégiens qui se préparent au sacrement.

La messe joyeuse a bien commencé la journée, suivie de l'apéritif au soleil. Après le repas partagé, nous avons écouté les témoignages et chanté ensemble.

Nous rendons grâce de vivre ces moments en couple, en mélangeant les générations, dans la simplicité et la convivialité. Il est bon de rendre grâce pour les petites joies de nos vies, celles de tous les jours qui rendent la vie plus facile. Il est bon de rendre grâce pour la santé dans nos familles, pour l'avancée de nos enfants, pour tout ce que nous apporte la rencontre. Notre cœur est rempli de reconnaissance et de remerciement envers Dieu.

Solange et Germain Bloch

Nous te remercions Seigneur pour cette douce journée de rentrée paroissiale que tu nous as donnée à vivre.

Pour ma part c'était ma première participation. Durant la messe et plus que d'habitude, j'ai ressenti une intense ferveur partagée entre tous : enfants, accompagnateurs, paroissiens. Le repas partagé ainsi que les riches témoignages de chacun tout au long de cet après-midi, m'ont permis de faire la connaissance de l'équipe et de mettre un prénom sur chaque visage. Découvrir les missions des uns et des autres portant le quotidien de la vie de notre Eglise dans un même chemin vers Dieu, m'a profondément impressionnée.



J'ai pris conscience d'être un maillon de cette belle chaîne fraternelle mais aussi de l'enjeu de ma mission au sein de notre communauté : Faire connaître la joie de l'Evangile.

Véronique Sipma

L'équipe d'Animation Locale (EAL) de Saint Joseph de la vallée d'Epte (Gasny), a beaucoup apprécié que cette journée se passe à l'église de Gasny et à la salle paroissiale Sainte Bernadette. Une journée riche en rencontres et partages !

Isabelle, Pauline, Véronique, Michel

MAISON PAROISSIALE
13 place de l'église - Écos
27630 Vexin sur Epte
02 32 52 01 49
(laisser un message)
contact@saintnicaise.fr

Accueil du public :

Lundi et mercredi de 10 h à 12 h
1^{er} samedi du mois de 10 h à 12 h
de préférence sur RDV
Les permanences d'accueil
sont assurées bénévolement
par des chrétiens engagés.

Balthazar Habimana, curé :

balthmana@gmail.com
reçoit sur RDV le mercredi matin
entre 9h30 et 11 h
et certains samedis.

Secrétariat paroissial :

Véronique Dru, secrétaire
secretariat@saintnicaise.fr
RDV possible mardis et mercredis

Vous souhaitez vous marier ? Vous souhaitez faire baptiser un enfant ?

Contactez la maison paroissiale
aux heures de permanences
au 02 32 52 01 49,
le plus tôt possible.
1 an avant la date souhaitée
de mariage,
au moins 5 mois avant la date
souhaitée de baptême.

**Pour les demandes d'intentions
de messe pour les défunts,
une adresse mail dédiée :**
intentions.messes@saintnicaise.fr
**Les demandes doivent être
faites avant le 20 du mois
précédent la date désirée.**

Messes dominicales et célébrations :

sont affichées dans toutes les
églises chaque mois

Le Saint Nicaise

**Journal d'information de la paroisse
Saint Nicaise du Vexin Normand**
tiré à 350 exemplaires

Disponible auprès des correspondants
dans chaque village, dans les églises
principales, à la maison paroissiale,
et en version numérique sur simple
demande au secrétariat .

Directeur de la publication :
Père Balthazar Habimana
Dépôt légal à parution
Conception et impression :
Paroisse Saint Nicaise

Rendons grâce

pour notre évêque Olivier

Oui, chers amis, rendons grâce à Dieu qui nous a donné le Père Olivier de Cagny comme évêque d'Évreux ! Nommé par le Pape en mai, dès le mois de juin il nous rejoint et nous écrit :

« Je viens vers vous comme serviteur pour tenir au milieu de vous la place du Christ Bon Pasteur ».

Il a été ordonné le 9 septembre par l'archevêque de Rouen dans une cathédrale pleine - tout le monde n'a pas pu entrer -, entouré de vingt frères évêques et d'un nombre important de prêtres, religieux et religieuses.

Il est devenu un successeur des apôtres au milieu du peuple de Dieu auquel il a été envoyé. Il l'a rappelé avec modestie mais non sans grandeur.

Nous rendons grâce d'avoir pu participer à cette belle cérémonie de trois heures au cours de laquelle la joie, l'exaltation mais aussi la prière recueillie nous ont introduit dans la réalité de la succession apostolique : *« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église ».*

Béniissons le Seigneur et rendons-lui grâce pour notre jeune et dynamique pasteur.



Jacques Motel

Rendons grâce

pour un nouveau frère de charité

Une confrérie de charité à quoi ça sert ?

Pour faire court, les charités ont été créées lors de la grande peste du moyen-âge. Personne ne voulait enterrer les pestiférés, de bonnes âmes se sont dévouées et sont devenues en quelque sorte les ancêtres des pompes funèbres actuelles... Actuellement sur notre paroisse il n'existe plus qu'une charité, Anne-Marie Marchal avait œuvré avec ténacité pour qu'en 2006 la charité de Tourny soit recréée. Le dernier frère de la charité de Berthenonville a rejoint celle de Tourny, qui compte donc quatre sœurs et cinq frères, le dernier à avoir intégré la charité le 11 novembre dernier à Bois-Jérôme, c'est Dominique Bogaërt. Le frère ou la sœur de charité s'engage à servir tout le monde, pas seulement les catholiques du lieu, ou même les chrétiens, mais à venir en aide à celui qui souffre. Nous nous réunissons une fois par an lors du congrès diocésain, sont alors présents jusqu'à 300 frères et sœurs de charité. Le prochain aura lieu en 2024 à Vernon.

Actuellement, notre confrérie est présente aux grands événements (Noël, veillée pascale, Toussaint) et aux funérailles. Mais notre rôle ne se résume pas aux célébrations d'obsèques, les frères et sœurs de charité sont aussi jardiniers, chauffeurs, ils vont chercher les médicaments, ou la bouteille de gaz, ils sont aussi bricoleurs et dépannent pour le chauffage, la plomberie, ils servent le tissu social local, sans faire de bruit, sans publicité, ils sont tout simplement charitables (c'est d'ailleurs le nom des frères de charité du Nord de la France). « Nous sommes des serviteurs quelconques, nous avons fait seulement ce que nous devons faire » Luc 17,10.

Dans une confrérie, il y a une hiérarchie : un maître, un échevin et un prévôt. Le maître est généralement désigné pour deux ans.

Ah nous voulions vous dire aussi il n'y a pas d'âge pour faire partie d'une confrérie. Tous les volontaires sont les bienvenus pour renforcer notre équipe. Nous sommes serviteurs à la suite de Jésus, pour nous, servir les autres c'est servir Dieu.

« Chaque fois que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » Matthieu 25,40.

Sylvie Delahaye

Rendons grâce

pour le lancement du groupe Cana Welcome



L'année dernière, une nouvelle proposition pour les couples s'est mise en place sur la paroisse : CANA WELCOME. Il s'agit d'un parcours à faire en couple, composé de 9 soirées thématiques, avec un groupe de 5 couples et un Week-End organisé par la communauté du Chemin Neuf près du Mont Saint-Michel.

Au programme, des temps en couples, des temps de partage au sein du petit groupe, des découvertes sur soi et sur son conjoint... Mais ce n'est pas tout ! La fraternité que nous avons pu vivre, dans le groupe, nous a permis de découvrir que nous ne sommes pas seuls à cheminer et que nous pouvons, même avec des histoires différentes, nous enrichir mutuellement.

Une nouvelle année débute avec un nouveau groupe (ce parcours dure un an « seulement ») et c'est une grande joie de voir arriver de nouveaux couples. Découvrir leur histoire, c'est découvrir à quel point chaque rencontre est unique... Mais pas que ! Dieu nous montre, avec beaucoup de délicatesse, qu'en plus de nous aimer chacun inconditionnellement, il aime également tout ce qui fait que notre couple est unique.

Ce parcours s'adresse aux couples croyants ou non, mariés ou non, jeunes ou plus anciens dans leur vie de couple.

Marie-Laure et David Fernandez

Rendons grâce

pour la marche paroissiale du 6 Mai

Le samedi 6 mai, nous étions quatorze pèlerins paroissiaux, de tout âge, réunis à l'église de Vernonnet pour entamer une marche d'une dizaine de kilomètres.

Nous avons débuté cette marche avec une pente très raide qui nous a permis de profiter de la vue sur Vernonnet. Puis nous avons pris un temps de prière à l'ancien emplacement du Chêne de la mère de Dieu qui protégeait une statue de la Vierge Marie et était un lieu de pèlerinage. Le chêne a été foudroyé et une partie a été récupérée et disposé dans l'église de Pressagny.



Puis nous avons marché à travers le plateau, aux abords de Panilleuse, avant de redescendre, à travers la forêt, vers Notre Dame de l'Isle. A l'église, nous attendait Françoise avec un goûter bien mérité avant la messe de 18h30.

Alors, rendons grâce pour cette première marche « post-covid », rendons grâce pour les paroissiens présents pour cette marche. Rendons grâce pour le temps clément, rendons grâce pour Françoise qui nous a accueilli avec le goûter.

Rendons grâce pour ces moments de simplicité et de convivialité dans nos échanges.

Enfin, rendons grâce pour l'apaisement que procure la forêt, pour cet environnement propice à la contemplation et à la sérénité.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour la prochaine édition.

Jean-François Creusot

La vie de la paroisse

Ils sont devenus enfants de Dieu :

Ninon NICAISE 22/7 Mézières
Manon PETITGRAND, Alweynna et Maeweyn
BINZENBACH-CLIPET 2/9 Tourny
Célestine VALLEE-JEGADO
et Oscar TOURRETTE 9/9 N.-D.-de-l'Isle
Noé VIEL, Evan et Jade MARQUEGNIES
16/9 Tourny
Adam RARAUX 23/9 Ecos
Alézio et Guilian SOUTO CARDOSO
24/9 Vernonnet
Raphaëlle CHRETIEN 30/9 Tourny
Louis-Rodrigue ADONON 30/9 Ecos
Charly BARBIER 7/10 Port-Mort
Lina PLUMAIL 14/10 Bois-Jérôme
Dency BOULANGER 21/10 Ecos
Faustine LEVACHER 28/10 Ecos
Matt DUCHOSSOY 18/11 Fourges

Ils se sont dit oui :

Augustin de CHATILLON
et Priscille BAIZEAU 21/7 Ecos
Maxime CAUSSIN et Bianca MARIN
22/7 Heubécourt
Adrien MANCEL et Coralie VAIRINHO
22/7 Vernonnet
Aubin POTTIER et Marta CAVERO
29/7 Vernonnet
Andrew BAGGALEY et Loréna CHAVEZ
5/8 Giverny

Matthieu AUCLAIR et Manon AUGER
19/8 Ecos
Nicolas LEHALLEUR et Marion CHAILLOUX
26/8 Port-Mort
Damien CALLENS et Emilie GENIEVRE
26/8 Giverny
Anthony TRAN et Blandine CHEVALIER
1/9 Fontenay
Grant KRAMER et Stéphanie ROBBE
8/9 Aveny
Quentin WALLERICH et Charlotte BARREAU
9/9 Giverny
Dimitri DRAHONNET et Mélissa GERVAIS
9/9 Vernonnet
Matthieu ROMAGNÉ et Alix DELPONT
16/9 Ecos
Nicolas DOUSSOU-GBETE
et Christina WU 16/9 Giverny
Grégoire SOUVERAIN et Elise DRILHON
23/9 Vernonnet
Matthieu BEAU et Philippine BAUDET
7/10 Mézières
Rafaël PEREIRA-TIAGO
et Maria-Christina RAMOS 28/10 Ecos
Xavier LEREDU et Bérangère
DUCLAUX de L'ESTOILE 9/12 Ecos

Ils ont rejoint le Seigneur :

Jeannine POURRAT 27/07 Gasny
Jackie GIRAUD 01/08 Gasny

Jean GOUBERT 03/08 Ecos
Louise MARTIN 09/08 Gasny
Jean-Luc BOITTE 16/08 Tilly
Alain COQUAND 18/08 Fourges
Christiane LECUYER 18/08 Ecos
Agathe STOCCO 22/08 Giverny
Jocelyne MULOT 31/08 Vernonnet
Sylvie SAINTEMEME 06/09 N.-D.-de-l'Isle
Jean-Claude FIALIAIRE 07/09 Gasny
Françoise CANU 11/09 Fourges
Roger BOUHOURS 15/09 Giverny
Micheline MAIROT 02/10 Hennezis
Germaine LEFEBVRE 03/10 Gasny
Annick HAUBERT 06/10 N.-D.-de-l'Isle
Pierre GATTEFOSSEY 10/10 Fourges
Madeleine STEC 11/10 Vernonnet
André HEBERT 13/10 Vernonnet
Christiane LEROY 13/10 Tilly
Paulette MERO 13/10 Vernonnet
Jacques HAYS 18/10 Ecos
Yvonne MELIOT 18/10 Gasny
Pierre JULIEN 20/10 Vernonnet
Pascal BOYART 31/10 Panilleuse
Nicole MILICE 02/11 Gasny
Marie-Claude FOURNIER 16/11 Port-Mort
Didier VISSERIAS 17/11 Panilleuse
Bertrand AUVRAY 20/11 Bois-Jérôme
Bruno CHALOUAS 21/11 Vernonnet
Georgette RABET 22/11 Fontenay
Georges AUDREN 23/11 Vernonnet
François LAMBERT 30/11 Fours en Vexin
Thierry FUNTEN 08/12 Giverny
Alain BURCHI 15/12 Vernonnet

Agenda

Prière du chapelet
tous les 1^{er} mercredis du mois
18 h église de Pressagny

Rencontres de l'aumônerie

ouverte à tous les jeunes, collégiens et lycéens
Salle Ste Bernadette à Gasny
16 h les samedis :

samedi 13 janvier 2024

samedi 10 février

et messe le 11 février 10 h 30 à Gasny

samedi 23 mars

samedi 30 mars : 21 h Veillée Pascale à Tourny

samedi 13 avril

et messe le 14 avril à 10 h 30 à Gasny

samedi 25 mai : projet de sortie

samedi 8 juin après-midi : atelier pâtisserie

et messe le 9 juin à 10 h 30 à Gasny
avec vente de gâteaux à la sortie

Dimanche

14 janvier 2024

10 h 30 – messe à Gasny
suivie d'un **repas partagé**
(chacun apporte un plat à partager)

et de la **galette**

offerte par la paroisse

→ merci de signaler votre présence
à secretariat@saintnicaise.fr

NOUVEAU !

Lancement d'une répétition de chants
pour les funérailles

Mardi 23 janvier 2024 de 19 h 30 à 20 h 30
salle Ste Bernadette – Gasny – ouverte à tous

ET TOUJOURS !

Répétition de chants

2^{ème} mercredi du mois à 17 h 30
Salle St Michel à Tourny - ouverte à tous



Pèlerinage
à travers le Diocèse
Avec notre évêque

Dates (Samedi)	Etapas
25 novembre 2023	Ivry la Bataille / Epieds
16 décembre 2023	Serez / Le Val David
13 janvier 2024	Evreux / Sacquenville
3 février 2024	Bacquepuis / Le Neubourg
24 février 2024	Le Neubourg / Harcourt
16 mars 2024	Harcourt / Le Bec Hellouin
20 avril 2024	Le Bec Hellouin / St Philibert / Montfort sur Risle
9 mai 2024 (Jeudi de l'Ascension)	Saint Philibert / Corneville sur Risle
29 juin 2024	Pont Audemer / Foulbec
Dimanche 7 juillet 2024	Foulbec / Berville sur Mer

Diocèse d'Evreux

Bernadette de Lourdes

comédie musicale

20 janvier 2024 à 20h
21 janvier 2024 à 15 h
au Zenith de Rouen.

Réservation obligatoire
<https://www.bernadettedelourdes.fr/>
Prix à partir de 35 €

Dimanche de la Parole de Dieu

21 janvier 2024

9 h 30 – partage
sur les textes du jour
dans l'église d'Ecos
suivi de la
messe dominicale à 10 h 30

La Dame de Pierre

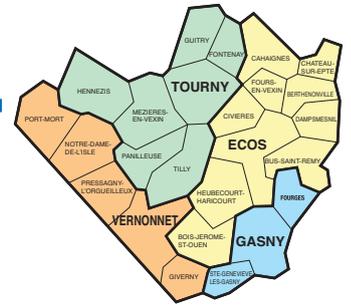
spectacle en hommage
à Notre-Dame de Paris

24 février à 15h à Rouen
spectacle écrit et mis en scène par
Corentin Stemler, musique originale de
Richard Liegeois.
Réservation Obligatoire <https://ladamedepierre.fr/>
Place à partir de 19 €

A propos

des correspondants de village

un lien indispensable, une responsabilité de proximité



Les correspondants de village, des personnes EN LIEN

- **Avec les gens du village**, le correspondant de village est souvent connu, repéré comme chrétien de ce village et donc représente un peu la communauté. Il peut renseigner, orienter, être proche de la population.

- **Avec la municipalité**. Le lien avec le maire et ses conseillers est important, en toute cordialité.

Pour les travaux d'entretien, la mairie informe des interventions et indispositions temporaires de l'église pour l'entretien des cloches, l'entretien du bâtiment, d'éventuels travaux.

La municipalité est informée des célébrations par la feuille d'annonces affichée par le correspondant.

La mairie est propriétaire, le curé est affectataire (= église affectée au culte catholique).

Tout ce qui concerne ce qui se passe à l'intérieur de l'église est sous l'autorité du curé, son accord est nécessaire, la mairie est informée par courtoisie.

Pour les célébrations, le correspondant est en lien avec la famille qui demande.

Il accueille pour faire visiter l'église aux familles qui souhaitent une célébration dans le village, il rend cette église accessible et accueillante pour tous, souvent avec l'aide des familles. Il ouvre l'église 1/2 heure avant chaque célébration et accueille souvent le prêtre et l'animateur liturgique, qui apprécient de voir l'église prête pour permettre aux chrétiens de se rassembler et prier ensemble.

Il est informé des célébrations par la feuille d'annonces mensuelles notamment pour les baptêmes et mariages :

- **Pour les obsèques**, ce sont les présidents de funérailles qui le contactent pour le prévenir et organiser.

- **Pour les messes** qui, selon le village, sont plus ou moins fréquentes en fonction du nombre d'églises dans la communauté, de leur confort (chauffage en hiver), et leur état...

Pour les concerts*, certaines églises sont plus concernées que d'autres en fonction de leur capacité, de leur acoustique.

**Pour que cela reste UN SERVICE et UN PLAISIR (être au service avec plaisir),
nous souhaitons mettre en place des ÉQUIPES**

Afin que la tâche soit moins lourde pour chacun, plusieurs personnes peuvent constituer une équipe pour une ou plusieurs églises géographiquement proches. Ainsi, l'ouverture, le nettoyage, le matériel à préparer, la disponibilité sont répartis entre les membres de l'équipe selon le planning fourni par le secrétariat en début d'année (pour les messes, les mariages et les baptêmes notamment).

Accueillir - Informer - Accompagner

**Être EN LIEN + Mettre EN LIEN + Faire LIEN = favoriser la FRATERNITÉ
et témoigner de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ**

Parlez-en autour de vous, rassemblez-vous, venez nous rencontrer et lancez-vous dans ce service qui est « un service de la rencontre ».

Véronique Dru, Secrétaire paroissiale

*des concerts dans les églises

Notre paroisse est souvent sollicitée pour l'organisation de manifestations artistiques non culturelles dans les églises, le plus souvent des concerts.

Nous sommes heureux de l'intérêt porté aux églises de notre paroisse et nous essayons, dans la mesure du possible, de répondre favorablement aux diverses demandes. Mais il faut savoir qu'une église n'est pas un lieu comme un autre, qu'elle ne peut pas être considérée comme une salle de spectacles ordinaire.

Par conséquent, certaines conditions doivent être respectées pour que ces manifestations puissent être organisées.

Plusieurs textes juridiques (1) régissent ces conditions et émanent tant du droit de l'Église (Droit canonique) que du droit civil, notamment la loi du 9 décembre 1905, dite « de séparation de l'Église et de l'État », la loi du 2 janvier 1907, mais également de publications de la Conférence des Evêques de France (documents de l'Episcopat).

Sur la paroisse St Nicaise, toutes les églises sont communales, c'est-à-dire construites avant 1905 et **propriétés de la commune** (les églises construites après 1905 appartiennent au diocèse ou à la paroisse ; exemple, l'église St JB de Gamilly à Vernon). En application de la loi 1905, ces églises sont affectées au culte catholique. Le curé en est **affectataire**.

L'église n'étant pas un simple lieu public, les paroisses établissent une convention avec tout organisme (personne morale) ou particulier (personne physique) qui demande l'utilisation d'une église pour une manifestation culturelle (concert ou exposition, notamment)

Cette convention comprend des conditions d'acceptation de la part du demandeur (organisateur) :

- Programme (de qualité) et conditions d'entrée.

- Police d'assurance de l'organisateur, avec quittance.

- Demande de respect du caractère spécifique du lieu

- Caution, rendue au terme de la manifestation en l'absence de dégradations.

- Participation aux frais de chauffage, électricité et entretien, fixée à l'avance entre les deux parties.

- Information, par l'organisateur, de la demande et de l'autorisation de l'affectataire au Maire de la commune, en raison de sa compétence de pouvoir de police et en qualité de représentant de la collectivité propriétaire du bâtiment,

Le Curé, affectataire de l'église, demeurant juridiquement responsable, est lui seul habilité à donner l'autorisation ou non (2) d'une manifestation culturelle dans les églises dont il a la charge. Une telle autorisation demeure ponctuelle et propre à chaque manifestation. A la réception de la demande, accompagnée des pièces demandées, il l'étudie et retourne à l'organisateur la convention, avec sa réponse en annexe. C'est seulement après cette acceptation que l'organisateur pourra commencer sa publicité. Tout dossier de demande de manifestation incomplet ne pourra pas être pris en compte. La demande devra parvenir à la paroisse suffisamment tôt (au minimum 2 mois avant la manifestation).

Véronique Dru, secrétaire paroissiale

(1) En France la commune possède la propriété de l'église, mais elle n'en possède pas la jouissance. C'est ce que signifie l'expression d'affectation culturelle, issue de la séparation des Églises et de l'État (loi du 9 décembre 1905 et dispositions légales et réglementaires qui en découlent). L'affectation culturelle consiste en une mise à disposition permanente, exclusive et gratuite de l'édifice ainsi que des meubles le garnissant pour l'exercice d'un culte déterminé.

(2) Le curé ne peut autoriser de manifestations qui empêcheraient l'exercice normal du culte. Il ne peut souscrire aucune convention d'utilisation régulière de l'église. Le curé, pour éclairer sa décision, peut demander l'avis de la Commission diocésaine d'Art sacré.